

MAZARS

**Association des Anciens Elèves de
l'Ecole Nationale d'Administration
(AAEENA)**

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61 RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET
CONSEIL DE SURVEILLANCE

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

**Association des Anciens Elèves de
l'Ecole Nationale d'Administration
(AAEENA)**

Association Loi 1901

Siège social : 226 Boulevard Saint Germain 75007 Paris

Siren : 784 314 049

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

AAEENA

Comptes Annuels

Exercice clos le 31

décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'Assemblée Générale de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale d'Administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association des Anciens Elèves de de l'Ecole Nationale d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés le conseil d'administration le 23 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

AAEENA

Comptes Annuels

Exercice clos le 31

décembre 2019

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 23 avril 2020 adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication Conseil d'Administration appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

AAEENA

Comptes Annuels
Exercice clos le 31
décembre 2019

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

AAEENA

Comptes Annuels
Exercice clos le 31
décembre 2019

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 31 août 2020

Le Commissaire aux comptes



AURELIE JOUBIN

M A Z A R S



CYRILLE BROUARD

Association des Anciens Elèves de l'ENA

226 Boulevard Saint Germain

75007 PARIS

COMPTES ANNUELS au 31/12/2019

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 15

BDO-ARRAOU

43-47 Av. La Grande Armée

75116 PARIS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	74 095	33 669	40 426	53 515	-13 089	-24.46
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	99 092		99 092	99 092		
	Constructions	990 919	661 301	329 617	338 321	-8 704	-2.57
	Installations techniques, matériel et outillage	3 300	3 300				
	Autres immobilisations corporelles	128 094	106 809	21 285	22 978	-1 692	-7.36
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	3 098		3 098	3 098			
Total II	1 298 597	805 079	493 518	517 003	-23 485	-4.54	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	29 911		29 911		29 911	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	102 890		102 890	101 030	1 860	1.84
	Autres créances	202 261		202 261	364 540	-162 279	-44.52
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	2 473 896	28 804	2 445 092	2 421 877	23 215	0.96	
Disponibilités	598 487		598 487	230 251	368 236	159.93	
Charges constatées d'avance (3)	23 729		23 729	4 302	19 426	451.52	
Total III	3 431 175	28 804	3 402 371	3 122 001	280 369	8.98	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 729 772	833 883	3 895 889	3 639 005	256 884	7.06	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

-0

BDO-ARRAOU

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	9 909		9 909			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	70 195		70 195			
	Réserves statutaires ou contractuelles	81 560		81 560			
	Réserves réglementées	50 533		50 533			
	Autres réserves	314 052		314 052			
	Report à nouveau	2 436 688		2 403 211	33 477	1.39	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	225 474		33 477	191 996	573.51	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	303 213		303 213				
Total I	3 491 624		3 266 150	225 474	6.90		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	103 330		93 235	10 095	10.83	
Total III	103 330		93 235	10 095	10.83		
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 000			10 000		
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 708		89 532	-29 824	-33.31		
Dettes fiscales et sociales	68 325		68 678	-353	-0.51		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	146 236		121 409	24 827	20.45		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	16 667			16 667		
	Total IV	300 936		279 620	21 316	7.62	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 895 889		3 639 005	256 884	7.06	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

300 936 279 620

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	44 497		44 497	49 629		-5 132	-10.34
Production vendue de services	360 155		360 155	548 387		-188 231	-34.32
Chiffre d'affaires NET	404 652		404 652	598 016		-193 363	-32.33
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				1 224		-1 224	-100.00
Autres produits			167 724	231 644		-63 921	-27.59
Total des Produits d'exploitation (I)			572 376	830 884		-258 508	-31.11
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			246 833	346 134		-99 301	-28.69
Impôts, taxes et versements assimilés			9 290	11 840		-2 550	-21.54
Salaires et traitements			152 949	197 347		-44 398	-22.50
Charges sociales			67 896	87 728		-19 832	-22.61
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			28 127	27 838		289	1.04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			10 095			10 095	
Autres charges			763	1 284		-521	-40.60
Total des Charges d'exploitation (II)			515 953	672 172		-156 219	-23.24
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			56 423	158 712		-102 289	-64.45
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	17 863		20 386		-2 523	-12.38
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	153 632		10 139		143 493	NS
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 700		13 742		-12 042	-87.63
Total V	173 195		44 268		128 927	291.24
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 854		172 582		-162 728	-94.29
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	19 317		15 601		3 716	23.82
Total VI	29 171		188 183		-159 011	-84.50
2. Résultat financier (V-VI)	144 024		-143 915		287 939	200.08
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	200 447		14 797		185 650	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	25 000		18 680		6 320	33.83
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 349				1 349	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	26 349		18 680		7 669	41.05
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 322				1 322	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	1 322				1 322	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	25 027		18 680		6 347	33.98
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	771 920		893 832		-121 912	-13.64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	546 446		860 354		-313 908	-36.49
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	225 474		33 477		191 996	573.51

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 895 888.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 572.376 Euros et dégageant un excédent de 225 473.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faisant suite à la mise à jour des statuts en 2018, le règlement intérieur modifié (précisions sur la mission du trésorier, la date de l'assemblée générale approuvant les comptes) a été validé par le Ministère de l'intérieur le 15 mai 2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1/ Mme Bénédicte DEROME - Secrétaire de Rédaction de l'AAEENA - est décédée en date du 1er janvier 2020.

Cet évènement aura pour conséquence la reprise de la provision pour Indemnité de Départ à la Retraite liée à Mme Derome en 2020 à hauteur de 73 K€

2/ L'épidémie COVID-19 est considérée comme un événement de l'année 2020.

Les comptes au 31/12/2019 ont été établis sur la base de la continuité de l'activité, sans aucune correction de valeur, provision ou écriture relative aux conséquences du COVID-19.

Les conséquences du COVID-19 sur les opérations de l'association ne peuvent pas être chiffrées à la date de l'arrêt des comptes et être estimées de manière fiable.

Cependant, si l'épidémie continuait à se développer au cours de l'exercice 2020, des risques significatifs sur l'activité, les revenus, et la trésorerie pourraient se matérialiser.

A titre d'illustration des conséquences sur l'activité, le portefeuille de titres détenus par l'AAEENA avait perdu 9,77% de sa valeur selon les dernières estimations disponibles au 31 mars 2020.

Le plan de continuité d'activité mis en oeuvre par l'association a permis cependant de maintenir un niveau minimum de services de l'AAEENA vis à vis de ses membres.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

L'Association se prépare à l'application au 1er janvier 2020 du nouveau plan comptable n°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Dérogations

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.
- Amortissement de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provision pour dépréciation d'actif : Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les méthodes d'évaluation d'amortissement et de dépréciation des actifs introduites par le règlement CRC n°2002-10 sont appliquées à l'ensemble des immobilisations. L'Association applique la méthode dite "d'amortissement par composants".

Les amortissements des immobilisations ainsi que le cas échéant de leur composants sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation prévue (cf infra).

L'Association a recours au leasing pour son installation informatique et téléphonique.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

1/ Fiscalité :

L'Association est assujetti aux trois impôts commerciaux.

2/ Gestion de Trésorerie :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Les excédents de trésorerie sont placés sous forme de SICAV par la banque BNP. Le portefeuille titres est géré par la BNP. Il existe des moins-values latentes sur le portefeuille qui ont été provisionnées par ailleurs à hauteur de 28.804€ La provision de l'année précédente a été reprise pour un montant de 153.632€

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition. Lors des cessions, la valeur d'entrée de la fraction cédée est calculée selon la méthode "premier entré, premier sorti" (FIFO). Les plus-values latentes sur valeurs mobilières ne sont pas comptabilisées. Une dépréciation est réalisée lorsque le cours de bourse ou l'évaluation de la valeur des autres titres détenus à la clôture est inférieur à leur valorisation au bilan. Une provision pour dépréciation est alors comptabilisée.

3/ Réserves :

L'assemblée général du 19 décembre 2002 a décidé de doter pour un montant de 400.000 Euros, une réserve spéciale destinée à financer les projets associatifs. Il s'agit de dépenses de "communication institutionnelle et d'actions de solidarité pluriannuelle". Cette réserve a été utilisée de la manière suivante :

- Assemblée Générale du 1er décembre 2003, utilisation à hauteur de 51.010€
 - Assemblée Générale du 9 décembre 2004, utilisation à hauteur de 30.940€
 - Assemblée Générale du 8 décembre 2005, utilisation à hauteur de 29.000€
 - Assemblée Générale du 14 décembre 2006, utilisation à hauteur de 135.000€
 - Assemblée Générale du 17 décembre 2007, ré-abondement de la réserve à hauteur de 197.986€ pour la porter à un montant de 352.037€
 - Assemblée Générale du 30 juin 2009, utilisation à hauteur de 37.985€
- A la clôture de l'exercice la réserve spécial s'élève à 314.052€

4/ Engagement de Retraite :

L'article L 123-13 du code de commerce impose à chaque entreprise de procéder à l'évaluation de ses engagements de protection sociale, et d'en inscrire le montant en annexe de son bilan

L'Association a opté, à la clôture de l'exercice 2016, pour la méthode préférentielle de comptabilisation de l'engagement en matière de retraite.

Compte tenu des informations transmises, à la date d'arrêté des comptes, la population salariée de l'Association se décompose comme suit :

- Effectif cadres : 0
- Effectifs non cadres : 3

La convention collective qui s'applique est celle de l'animation.

Les hypothèses retenues sont :

- Taux d'actualisation : 0,80%
- Taux d'augmentation des salaires : 1,21%
- Taux de charges sociales patronales : 45%
- Taux de contribution employeur : 50%
- Table de turn-over retenue : moyen
- Conditions de départ : 100% à l'initiative du salarié entre 60 et 67 ans.

L'engagement de l'Association en matière d'indemnité de départ en retraite des salariés comptabilisé est de 103.330€

5/ Cotisations :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les cotisations sont comptabilisées à l'engagement

6/ CNP :

Les produits CNP sont pour l'instant provisionnés sur une méthode statistique sur les 5 dernières années.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	74 095		
TOTAL	74 095		
Terrains	99 092		
Constructions sur sol propre	990 919		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 300		
Installations générales agencements aménagements divers	36 100		5 964
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	87 379		
TOTAL	1 216 789		5 964
Prêts, autres immobilisations financières	3 098		
TOTAL	3 098		
TOTAL GENERAL	1 293 982		5 964

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			74 095	74 095
TOTAL			74 095	74 095
Terrains			99 092	99 092
Constructions sur sol propre			990 919	990 919
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 300	3 300
Installations générales agencements aménagements divers			42 064	42 064
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 349	86 030	86 030
TOTAL		1 349	1 221 405	1 221 405
Prêts, autres immobilisations financières			3 098	3 098
TOTAL			3 098	3 098
TOTAL GENERAL		1 349	1 298 597	1 298 597

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	20 580	13 089		33 669
Constructions sur sol propre	652 597	8 704		661 301
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 300			3 300
Installations générales agencements aménagements divers	18 353	4 954		23 307
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	82 148	1 381	27	83 502
TOTAL	756 399	15 038	27	771 410
TOTAL GENERAL	776 979	28 127	27	805 079

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	13 089				
Constructions sur sol propre	8 704				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 954				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 381				
TOTAL	15 038				
TOTAL GENERAL	28 127				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	9 909				9 909
Réserves :					
Réserves statutaires ou contractuelles	81 560				81 560
Réserves réglementées	50 533				50 533
Autres réserves	384 246				384 246
Report à nouveau	2 403 211	33 477		-0	2 436 688
RESULTAT DE L'EXERCICE	33 477	-33 477		-225 473	225 474
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Provisions réglementées					
Amortissement dérogatoire	303 213				303 213
TOTAL I	3 266 150			-225 474	3 491 624

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	303 213				303 213
TOTAL	303 213				303 213

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	93 235	10 095			103 330
TOTAL	93 235	10 095			103 330

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	172 582	9 854	153 632		28 804
TOTAL	172 582	9 854	153 632		28 804
TOTAL GENERAL	569 030	19 949	153 632		435 347

Dont dotations et reprises	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
d'exploitation		10 095			
financières		9 854	153 632		

- La provision d'exploitation correspond à la provision pour risque "Indemnité de Départ à la Retraite".
- La provision financière correspond à la provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placements.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 098	-0	3 098
Autres créances clients	102 890	102 890	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 822	1 822	
Impôts sur les bénéficiaires	5 412	5 412	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 214	10 214	
Débiteurs divers	184 813	184 813	
Charges constatées d'avance	23 729	23 729	
TOTAL	331 978	328 880	3 098

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	59 708	59 708		
Personnel et comptes rattachés	19 614	19 614		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 829	32 829		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 909	3 909		
Autres impôts taxes et assimilés	11 973	11 973		
Autres dettes	146 236	146 236		
Produits constatés d'avance	16 667	16 667		
TOTAL	290 936	290 936		

- Avances & Acomptes reçus sur commande en cours = 10.000€

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	30 312
Autres créances	183 198
Valeurs mobilières de placement	22 000
Total	235 509

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
ETAT PROD A RECEVOIR	
- CNP / Rémunération 4° TR 2019	8 292
- ARIUS / Cession Leasing Infor.	12 019
- BANQUE TRANSATLANTIQUE / Parti	10 000
- CNP A RECEVOIR	183 198
- INTERETS COURSU S/OBLIGATION	22 000
Total	235 509

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 443
Dettes fiscales et sociales	41 581
Total	59 024

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISS. FACT. NON PARVENUES	
- P° MAZARD / Cac 2019	9 300
- P° BDO-ARRAOU / Social 12	190
- CONFEDERATION / Contribution	6 252
- ADER IMMOBILILIER / Charges 19	1 384
- CANON / Coût Photocopie	317
PERSON. CONGES A PAYER	
- P° S/Congés à payer	19 615
- P° S/Charges Congés à payer	8 890
- Taxe d'apprentissage 17 & 18	3 118
- Cvae	257
- Formation Continue	6 557
- Autres dettes sociales à payer	3 145
Total	59 025

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- CCA AON / Multirisque	2 237		
- CCA LICATA (11/12)	19 200		
- CCA STE PRESSE EDITION	2 292		
Total	23 729		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

"Néant"

DETAIL REPARTITION CHIFFRE D'AFFAIRES :

1/ RECETTES ANNUAIRES / REVUES

- Annuaire = 630€
- Revues = 43.867€
- Redevances Publicitaires = 120.000€

2/ RECETTES ACTIVITES / EVENEMENTS :

- Activité Culturelle = 905€
- Les lundis de l'Ena = 305€

3/ AUTRES PRODUITS ANNEXES :

- Rémunération Variable Vmp = 183.198€
- Rémunération Fixe Vmp = 33.195€
- Contribution Partenariat = 19.133€
- Confédération / Refacturation = 4.665€
- Ports & Frais accessoires = 10€

4/ VENTILLATION DES COTISATIONS :

- Membres / Actifs = 68.167€
- Membres / Anciens Elèves Etrangers = 8.100€
- Membres / Retraités = 51.338€
- Membres / Jeunes Promo = 917€
- Membres / Associés = 1.083€
- Membres / Association Allemande = 9.090€
- Membres / Couplée AAEENA - AMGP = 100€
- Membres / Divers = 83€
- Membres / Cnp = 28.768€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Effectif moyen

	Personnel salarié
Employés	3
Total	3

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

"Néant"

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature dont a bénéficié l'Association au cours de l'exercice ne sont pas enregistrées dans les comptes.

A titre informatif, la valorisation de ces contributions au titre de l'exercice s'élève à 164.101 Euros et se décompose selon deux niveaux :

- Expertise : 146.236 Euros
- Assistance Opérationnelle : 17.865 Euros

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8.000 euros.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Ext.P° MAZARINE (2018)	25 000	
Total	25 000	

Produits Exceptionnels : Annulation de la provision sur les honoraires "MAZARINE" 2018 car le contrat a pris fin en 2017.